

Modernisation du réseau câble

La qualité de la TNT est médiocre. Cette lettre a pour objectif de vous expliquer les causes de cette défaillance et de vous expliquer comment la Régie va la résoudre dès le 16 juillet. C'est l'occasion d'évoquer les projets de modernisation du câble qui vont se concrétiser en 2011 et de vous associer au projet, en vous invitant à des réunions publiques mensuelles.

1^{er} phase : Amélioration de la TNT

Pourquoi la qualité de la TNT est-elle si médiocre ?

Le fonctionnement du réseau n'est pas en cause. C'est un problème de réception. A Montataire, en particulier dans le bas de la Ville, nous sommes dans une zone d'ombre. La Régie reçoit la TNT comme tout particulier. Le signal reçu est faible et instable et présente un taux d'erreur très élevé. Le signal est amplifié et transmis ainsi. En conséquences, certaines chaînes ne passent pas ou occasionnellement (en particulier TF1, Canal +...) Les perturbations sont importantes, pixellisation, perte d'image...

Une solution immédiate ?

L'amélioration de la TNT est la première action décidée immédiatement au lancement du projet de modernisation du câble. Pour cela, nous allons abandonner la réception terrestre de la TNT et, à partir du 16 juillet, opter pour une réception par satellite (FRANCESAT.)

Lors du changement d'émission TNT, que dois-je faire ?

Les fréquences d'émission vont changer. A l'extinction de l'émission de la TNT terrestre, il faudra lancer la procédure d'installation des chaînes TNT (recherche des chaînes – scan...)

Va-t-on bénéficier de la HAUTE DEFINITION ?

Oui dès ce changement, TF1, France2, Arte, M6 seront diffusées en HD. Pour en profiter, il faut cependant avoir un téléviseur HD et un adaptateur TNT HD.

Canal + : la galère !

Attention : L'amélioration de la TNT ne concernera pas les chaînes de Canal et de Canal Sat. En effet, ces chaînes ne sont pas disponibles sur la TNT par satellite. Les chaînes TNT de Canal continueront donc à être diffusées par voie terrestre, avec les problèmes évoqués précédemment. Si vous avez un décodeur numérique (décodeur à carte – type carte bancaire), nous vous conseillons de faire une démarche auprès de Canal pour recevoir un décodeur analogique (à clé.) Il n'y a pas d'autre solution pour recevoir Canal+ par le câble pour l'instant.

La réception de Canal + en analogique **est toujours possible** sur la câble. L'arrêt de la diffusion de Canal+ en analogique par voie terrestre d'avril 2010, annoncé à grands bruits par Canal, n'a pas concerné le câble. En effet, nous captions cette chaîne en analogique par satellite.

Malgré tout, certains abonnés nous ont aussi signalé que leurs droits ont été supprimés par Canal et que Canal ne pouvait pas les réactiver. Canal aurait invité ces clients à s'équiper d'une parabole ou à passer par l'ADSL. Les abonnés concernés envisageraient donc de résilier leur abonnement Canal. Chez d'autres abonnés, le décodeur Canal+ analogique fonctionne sans problème.

Quand la réception numérique des chaînes de Canal+ sera possible ?

A partir du 1er février 2011, la puissance des émetteurs TNT va augmenter (de 10W à 40W pour l'émetteur de St Just en Chaussée.) A cette échéance, la réception des 5 chaînes de Canal et des 5 chaînes de Canal Sat sera possible sur le câble.

Et la suite ?

Après cette amélioration de la TNT, le projet de modernisation du réseau comprend 2 grandes étapes :

- **1^{er} février 2011**, changement du mode d'émission (passage en numérique, lancement des nouvelles offres TV)
- **Fin du premier semestre 2011**, lancement des nouveaux services internet et téléphonie.

Pour réaliser ces projets, d'importants travaux vont être réalisés dans la tête de réseau sur le site de la Régie. Par ailleurs, le réseau fibre optique va être étendu pour alimenter le réseau coaxial, dans chaque quartier, au plus près des abonnés.

Nous reviendrons en détail sur ces projets, à l'automne, dans un dossier spécial publié dans Vivre à Montataire.

La Proximité !

Ce réseau c'est votre réseau !

Le câble a été créé, par des financements municipaux, pour faire face à un problème de réception de la télévision. Aujourd'hui, le câble représente une opportunité pour la commune.

Ainsi, nous souhaitons associer l'ensemble des habitants :

- des élus et des agents de la Ville participent à un comité de pilotage chargé de valider les étapes importantes du projet,
- nous ferons appel à des volontaires pour tester les services avant leur mise en production commerciale,
- un partenariat avec l'association JADE est envisagé pour réaliser des actions commerciales et des services d'aide au réglage des téléviseurs.

Enfin, nous souhaitons vous inviter à **des réunions publiques mensuelles.**

L'objectif de ces réunions est de vous présenter l'avancement du projet. Mais aussi de prendre votre avis sur les offres, les tarifs, le contenu du service, d'avoir un retour sur la qualité du service.

Ces réunions se dérouleront dans les locaux de la Régie, les mercredis de 16h à 18h aux dates suivantes : 18 août, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre, 19 janvier, 16 février et 16 mars.

Vous pouvez également nous contacter par mail rccem@montataire.net ou laisser un message à l'accueil (tél : 03 44 27 57 38) pour qu'on vous rappelle.